

Mercredi 26 octobre 2016



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. FLETCHER

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 201) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. WIEBE

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Insurance Amendment Act*

M. CURRY

(N° 213) — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. MALOWAY

M. LINDSEY

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*
(amendé — comité)

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*

M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 6) — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques/The Financial Administration Amendment Act*

M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 10) — *Loi abrogeant la Loi sur l'équilibre budgétaire, la gestion financière et l'obligation de rendre compte aux contribuables et modifications corrélatives/The Balanced Budget, Fiscal Management and Taxpayer Accountability Repeal and Consequential Amendments Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act*

(M^{me} FONTAINE — 25 min)

Motion de M. le *ministre* PEDERSEN

(N^o 16) — *Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act*

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 22 min]

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M. le *ministre* CULLEN — Partenariat transpacifique

Attendu :

qu'entre 2012 et 2014, les exportations du Manitoba vers les pays signataires du Partenariat transpacifique se chiffraient en moyenne à plus de 9 milliards de dollars par année;

que le Partenariat transpacifique appuiera la croissance économique et la création d'emplois puisqu'il éliminera les tarifs sur la quasi-totalité des exportations clés du Manitoba tout en permettant l'accès à de nouvelles occasions d'affaires dans la région Asie-Pacifique;

que se soustraire au Partenariat transpacifique éliminerait l'accès à d'importants marchés commerciaux et mettrait en péril des emplois au Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba confirme son appui au Partenariat transpacifique et qu'elle demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires en vue de ratifier l'Accord.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 13 min]

MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M. KINEW

Que l'Assemblée législative du Manitoba condamne l'inaction du gouvernement fédéral en ce qui concerne le financement équitable des services sociaux pour les Premières Nations.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI OÙ SERONT ABORDÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. JOHNSON — Appui de la décision du gouvernement de dissoudre la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est

11. Attendu :

que le Bureau du vérificateur général a conclu que la Commission manitobaine d'aménagement de la route du côté est avait mal géré plusieurs aspects de ses activités et qu'elle n'avait pas surveillé adéquatement les indemnités de renforcement des capacités ni les contrats respectifs;

que le rapport du vérificateur général a souligné que la Commission n'avait pas bien formé ses propres employés et qu'elle n'avait pas non plus bien formé et conseillé les employés recrutés conformément à la stratégie de participation des Autochtones;

que le rapport du vérificateur général a révélé que la Commission avait manqué de façon importante à ses responsabilités en matière de surveillance de la conformité des ententes sur les avantages pour la collectivité et qu'elle n'avait pas respecté les obligations qu'elles contiennent;

que le rapport du vérificateur général a révélé que la Commission avait commis d'importants manquements dans sa gestion financière relativement à la stratégie de participation des Autochtones, aux indemnités de renforcement des capacités et aux ententes sur les avantages pour la collectivité qu'elle prévoit;

que la dissolution de la Commission serait conforme à l'objectif du gouvernement du Manitoba visant à offrir un meilleur rendement aux Manitobains dans les limites des ressources disponibles;

que l'intégration de la Commission dans le ministère de l'Infrastructure rationaliserait les services et réduirait les coûts administratifs,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba accepte le rapport du vérificateur général condamnant la mauvaise gestion du gouvernement provincial précédent dans ce dossier.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le lundi 31 octobre 2016, à 9 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de mars 2014 :
 - Chapitre 6 : « Managing the Province's Adult Offenders »;

- rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2016 :
 - « Managing the Province’s Adult Offenders ».

* * *

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira aux dates suivantes au palais législatif, à Winnipeg, afin d’examiner tout projet de loi dont il est saisi :

- le jeudi 27 octobre 2016 à 18 heures, dans la salle 254;
- le mardi 1^{er} novembre 2016 à 18 heures, dans la salle 254.

* * *

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira aux dates et aux heures suivantes dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d’examiner tout projet de loi dont il est saisi :

- le jeudi 27 octobre 2016 à 18 heures;
- le mardi 1^{er} novembre 2016 à 18 heures;
- le jeudi 3 novembre 2016 à 18 heures (au besoin).
